

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris - Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14
Adresse internet : unirs@solidaires.org - Site internet : <http://www.solidaires.org/>

Assemblée générale du jeudi 31 mai 2012.

Motion d'actualité

L'Assemblée générale de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) du 31 mai 2012 a tout d'abord débattu de l'activité de l'UNIRS depuis l'Assemblée générale du 31 mars 2011. Lors de cette assemblée générale, nous avons pu adopter notre dossier :

« Pour une politique générale d'accompagnement
et d'aide à l'autonomie des personnes fragilisées,
au sein de la Sécurité sociale ».

Ce dossier a ensuite été porté au sein de l'Union syndicale Solidaires qui, lors de son congrès de juin 2011, en a retenu une grande partie. Malgré le silence constant, au niveau national, des autres organisations syndicales de retraités face à nos multiples propositions de rencontres sur ce thème, nous avons pu porter aussi notre revendication d'une couverture à 100% par la Sécurité sociale devant quelques autorités publiques. Pendant tout le premier semestre 2011, le gouvernement Sarkozy – Fillon a organisé de très nombreux colloques et débats et a formulé de nombreuses promesses de réformes, certaines apparaissant comme autant de menaces pour la solidarité nationale.

Toute cette agitation s'est achevée par un abandon en rase campagne de ce qui avait été annoncé comme une priorité du candidat Sarkozy en 2007. En effet, en septembre 2011, le gouvernement Fillon sacrifiait les personnes en manque d'autonomie sur l'autel de la finance, car il ne fallait pas augmenter les dépenses publiques pour ne pas déplaire aux marchés financiers.

Lors de la campagne pour les élections présidentielles 2012, l'UNIRS a envoyé aux candidats et candidates un dossier de 6 pages exposant ses principales propositions pour une « Aide à l'autonomie des personnes fragilisées » : notamment une prise en charge par la solidarité nationale. Il leur demandait alors leur positionnement sur ces questions et éventuellement une rencontre pour en débattre.

Seuls, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Dupont-Aignan et Philippe Poutou nous ont répondu. Les deux candidats du deuxième tour n'ont pas été très prolixes sur ce thème, notons toutefois que F. Hollande, lors d'un journal de 20 heures, avait précisé que cette prise en charge devait être financée par la solidarité nationale.

L'Assemblée générale de l'UNIRS du 31 mai 2012 a enregistré avec satisfaction qu'une majorité des votants a fort heureusement évité au pays un deuxième quinquennat avec Sarkozy. Le pire a été évité. Mais la satisfaction de nos revendications sera toujours, pour l'essentiel, le résultat de nos actions et de nos luttes, comme nous l'exprimions à la veille des élections. Il est tout à fait évident que celles et ceux dont l'intérêt est de maintenir le système libéral actuel, dominé par la finance, accentuant les avantages d'une minorité, accroissant les inégalités et réduisant les espaces démocratiques, feront tout leur possible pour empêcher toute orientation différente.

Au cours des douze prochains mois, nous aurons donc, au sein de l'Union syndicale Solidaires, à faire vivre un syndicalisme efficace pour la satisfaction des revendications et pour l'élargissement des solidarités.

Tout d'abord et de façon plus spécifique, nous porterons notre dossier « **Aide à l'autonomie des personnes fragilisées** » pour que des orientations déterminantes soient prises afin d'obtenir une prise en charge collective totale par la Sécurité sociale des aides nécessaires à leur autonomie mais aussi pour que des mesures d'urgence soient mises en place afin d'améliorer leur situation ainsi que celle de leurs aidants et pour faire en sorte que les investisseurs privés et les financiers soient progressivement mis hors de ce secteur qui doit, à terme, relever d'un service public.

D'autre part, nous continuerons de préconiser pour l'UNIRS la pratique d'un syndicalisme que nous pourrions qualifier de citoyen. En effet, les personnes retraitées, placées du fait de leur âge, « hors les murs » des lieux de travail, ont un large champ d'intervention ouvert à leurs mobilisations dans la cité, **là où le capitalisme financier poursuit aussi son emprise et ses ravages**. Aujourd'hui il développe son emprise, non seulement dans l'entreprise, mais aussi dans l'ensemble de la société et là, il agit sur tous les fronts, dans tous les domaines, et sur tous les aspects de la vie. **Il serait donc vain de croire qu'on pourrait le faire reculer sur le lieu de travail tout en lui laissant le champ totalement libre dans la cité.**

Il nous faut donc agir pour une réduction des inégalités économiques, sociales, sanitaires, culturelles et territoriales. Ceci passe notamment par une amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées, par le renforcement des services publics sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement de tous ceux qui permettent l'accès aux soins et le maintien en bonne santé.

Enfin, ce syndicalisme citoyen doit aussi viser à la construction d'une véritable démocratie économique, sociale et politique. Une telle démocratie suppose donc un retour à des choix démocratiques en reprenant notamment tous les pouvoirs qui ont été concédés depuis trop d'années aux détenteurs de capitaux nationaux, européens et internationaux, en vue de la construction d'une véritable société du « Mieux vivre ensemble » entre les nombreuses composantes de la société.